

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.-U., \$3.50.
 Tout semestre commencé se paie en entier.
 On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner
 au moins quinze jours d'avais.

Vol. XIII.

No. 17.

Prix du numéro : 7 centimes.—Annonces, la ligne : 10 centimes
 Toute communication doit être affranchie.
 Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou
 par un bon sur la poste.

JEUDI, 27 AVRIL 1882

AVIS

L'administration de *L'Opinion Publique* fait appel aux abonnés retardataires et les prie de payer ce qu'ils doivent dans le plus bref délai. Elle regretterait d'user de sévérité à l'égard de ceux qui ne répondraient pas à cet appel. Les améliorations qui ont été faites à ce journal ont demandé et demandent tous les jours beaucoup de dépenses. Les abonnés en tiendront compte à l'Administration, elle ose l'espérer. *L'Opinion Publique* est une publication nationale qui mérite d'être encouragée. Ses nouveaux propriétaires feront tous les efforts possibles pour répondre au désir de tous ceux qui leur donneront leur patronage. Rien n'est changé quant aux conditions d'abonnement : Pour le Canada, \$3.00 par an ; pour les Etats-Unis, \$3.50.

S'adresser à la CIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND, Bureaux de *L'Opinion Publique*, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

À NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL

Pour que nos abonnés de la ville, qui changent de domicile au 1er mai, n'éprouvent pas de retard dans l'envoi de *L'OPINION PUBLIQUE*, nous les prions de nous faire connaître leur nouvelle adresse, et cela avant la fin du mois. Qu'ils ne l'oublient pas.

LE DERNIER RECENSEMENT ET SA SIGNIFICATION

Il est rare que les politiques les plus perspicaces, les hommes d'état doués de la vue la plus perçante, puissent plonger leurs regards assez loin dans l'avenir pour embrasser la portée d'un acte ou entrevoir les changements que doit subir l'état social qu'ils ont sous les yeux. Les événements de ce monde appartiennent à l'imprévu et sont faits pour confondre et dérouter toutes les prévisions humaines. Qui aurait cru, en Angleterre et en France, il y a un siècle, que la poignée de Français, abandonnés sur les rives du Saint-Laurent par le triste gouvernement de Louis XV, allait croître et se multiplier de façon à déjouer tous les projets de ses vainqueurs ? Personne, assurément. Ce n'étaient certes pas les courtisans de l'adorateur de la Pompadour qui avaient foi dans notre étoile. Ils étaient bien persuadés que la joyeuse farandole de Versailles durerait encore lorsqu'il n'y aurait plus de traces de Français sur les quelques arpents de neige du Canada ! Le cabinet anglais était certain qu'il aurait bien vite raison des vaincus, et qu'ils ne pousseraient pas profondément leurs racines dans le sol de la Nouvelle-France. Hélas ! les apparences semblaient justifier l'indifférence des uns et les calculs des autres. Mais l'énergie de la race française, retremée dans cette rude existence de la colonie, devait déjouer les projets de ses ennemis et devenir un sujet d'étonnement, à cent ans de là, pour les descendants des Français indifférents du XVIIe siècle !

Il y a cent ans, nous n'étions que les restes mutilés d'une colonie naissante. Aujourd'hui, nous sommes une nationalité, ou, si l'on veut, un peuple, car notre nombre, notre influence, nous donnent droit de nous considérer comme un peuple distinct, et nous pouvons réclamer notre place parmi les nations de la terre. Nous sommes arrivés à ce point de développement, à travers cent obstacles : notre pauvreté et notre faiblesse numérique à l'origine de notre lutte pour l'existence, le retour en France des plus riches d'entre nous, les persécutions de nos vainqueurs, et pis que cela, malgré nos divisions et nos

défaillances. Nos voisins croient à leur destinée manifeste qui, disent-ils, est de régner sur l'Amérique. Nous qui avons une foi plus robuste que la leur en toutes choses, n'avons-nous pas raison de croire, nous aussi, que notre destinée manifeste est non seulement de vivre comme Canadiens-Français, mais aussi de jouer un rôle dans le nord de l'Amérique, grâce à notre force d'expansion ?

Tout concourt à fortifier notre foi. Chaque nouveau dénombrement nous apporte des raisons de croire en nous-mêmes, raisons tellement puissantes qu'elles ont fini par convaincre nos ennemis qui, il y a deux décades, ne croyaient pas encore à notre avenir. L'accroissement de notre population s'est maintenue à une proportion qui a été un sujet d'étonnement pour les statisticiens européens. En nous en tenant aux chiffres du dernier recensement, qui ne compte pas naturellement les Canadiens aux Etats-Unis, nous constatons que notre population a doublé en moins de quarante ans, tandis que les états européens doublent leur population beaucoup plus lentement : le Danemark et la Suède, en 63 ans ; l'Espagne et la Norvège, en 57 ; la Russie, en 66 ; la Grèce, en 44. Ce doublement s'effectue pour l'Angleterre en 52 ans, pour la Prusse en 54, et pour la France en 198 ans (*).

A coup sûr, cette différence dans le temps que chaque nationalité apporte à effectuer ce doublement est bien frappante. Elle démontre que la natalité chez nous se maintient à un chiffre très élevé, grâce sans doute aux mariages qui se font à bonne heure au Canada. Nous avons pris ici pour base de nos calculs la population de 1844 comparée à celle de 1881, et voici comme s'établit le résultat que nous venons d'indiquer :

	1844.	1881.
Français	524,300	1,073,820
Autres origines.....	157,506	285,207

Comme on le voit, la population française a plus que doublé, tandis que la population des autres origines n'a pas subi le même accroissement. Ce fait est d'autant plus significatif que les autres nationalités se sont accrues de l'accroissement naturel et des émigrés que l'Europe n'a cessé de leur envoyer. Et pendant cette période, quelles pertes n'avons-nous pas subies ! L'émigration des Canadiens-Français aux Etats-Unis n'a cessé de nous enlever nos compatriotes par centaines. Pour peindre exactement la situation, nous devons ajouter que depuis quelques années les Irlandais ont subi des déperditions sensibles, comme nous le ferons voir plus loin.

Quelle a été la proportion de l'émigration canadienne aux Etats-Unis ? Les avis sont bien partagés sur ce point. Les uns portent le nombre des Canadiens émigrés chez nos voisins à 600,000, d'autres l'évaluent à un nombre bien inférieur. Le seul moyen d'arriver à connaître nos pertes, c'est de prendre pour base le nombre des Canadiens à une époque donnée, et de calculer qu'elle aurait été l'accroissement naturel si tous étaient restés dans le pays. Or, l'accroissement le plus considérable que l'on ait noté s'élève, en Europe, à 1.50 pour 0/0, et descend même dans la plupart des pays à 0.50 et 0.48 pour 0/0. Si nous prenons une moyenne comme base de nos calculs, nous n'arriverions pas peut-être à trouver 600,000 Canadiens aux Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, on s'accorde à trouver l'accroissement de la population canadienne comme extraordinaire et de nature à nous faire espérer de voir notre race déborder sur les provinces et les états voisins pour y former des agglomérations de populations considérables.

On s'était jadis accoutumé à considérer certaines parties du Bas-Canada comme le domaine exclusif des populations anglaises et irlandaises. Mais, depuis un bon nombre d'années, les Canadiens se sont insinués dans ces comtés, et aujourd'hui ils y dominent ou bien ils sont en égalité de nombre. Il n'y a que neuf comtés où ils ne soient pas en majorité : à Huntingdon, Missisquoi, Brome, Stanstead, Compton, Mégantic, Sherbrooke, Argenteuil et Pontiac. Il n'en était pas ainsi à l'époque que nous avons choisie pour le comparer à l'époque actuelle, en 1844.

(* Statistiques de la France, publiées par le ministère de l'agriculture et du commerce.

A cette époque, Bonaventure et Gaspé comptaient une population anglaise de 15,442 contre 8,000 Canadiens. En 1881, les choses étaient bien changées, puisque nous y trouvons 29,895 Canadiens et 14,000 d'autres origines. A Ottawa et Pontiac, il y a eu un changement aussi considérable. En 1844, ils n'y figuraient que pour 4,000 contre 8,516 d'autres origines ; aujourd'hui c'est un groupe important de 35,488 contre 33,884 d'autres origines. Le comté de Pontiac ne compte encore que 5,054 Canadiens, mais celui d'Ottawa en renferme au-delà de 30,000.

Pour arriver à des temps plus rapprochés de nous, voyons le mouvement de la population dans les comtés qui ont jadis été regardés comme anglais :

	1871		1881	
	Français	Angl.	Français	Angl.
Huntingdon	4,224	12,080	4,617	10,828
Missisquoi.....	7,114	9,808	8,009	9,775
Brome	3,471	10,286	4,910	10,915
Shefford.....	12,683	6,394	16,494	6,739
Drumond-Arthabaska.	26,598	5,224	31,977	5,383
Richmond & Wolfe...	10,922	9,114	15,198	11,141
Stanstead.....	3,212	9,226	4,749	10,807
Compton.....	3,785	9,680	7,706	11,875
Mégantic	12,074	6,805	12,960	6,096
Sherbrooke	3,544	4,972	5,828	6,393
	98,915	84,565	113,413	89,952

Ainsi, pendant que la population de ces 12 comtés n'a augmenté pendant la dernière décade que de 5,387, sur une population de 89,952, la population française, avec un chiffre de 113,413, a augmenté de 14,915. En examinant les chiffres de plus près, l'on constatera que dans ces comtés, où l'augmentation a été le moins considérable, elle a été presque partout au compte des Canadiens-Français.

Des détails passons à l'ensemble du mouvement général des différents groupes de notre province ; cette étude nous permettra de constater la progression de chaque population.

RECENSEMENT 1881

Augmentation par 0/0 de la population de la province de Québec par nationalités :

	Pop. 1871	Pop. 1881	Augm.	Augm. p. 0/0
Anglais...	69,822	81,515	11,693	16.75
Français..	929,817	1,073,820	144,003	16.56
Irlandais..	123,478	123,749	0,271	0.22
Ecoissais...	49,458	54,923	5,465	11.05

Comme l'on voit, le groupe irlandais dans notre province a fait des pertes sérieuses pendant la dernière décade. Une foule d'Irlandais ont dû quitter le Canada. Les Anglais ont conservé leur terrain, et leur agmentation par 0/0 paraît être le même que le nôtre. Il est vrai que l'émigration n'a fait aucun ravage dans ce groupe, qui a même reçu un certain accroissement de la mère-patrie.

Nous bornons pour aujourd'hui cette étude un peu aride, mais qui n'en est pas moins intéressante, et dans un prochain article nous passerons en revue les groupes français des autres provinces.

A. D. DECELLES.

QUATRE ANNÉES DANS LE MONDE

(Suite.)

Depuis assez longtemps déjà, les Ursulines de Québec convient à une retraite annuelle toutes les anciennes élèves. Mêler la douceur des impressions présentes au charme pénétrant des vieux souvenirs, rassembler autour d'elles les jeunes filles qu'elles ont aimées et guidées, rallier au berceau de leur adolescence des compagnes longtemps désunies par la distance, les rapprocher surtout de Dieu : voilà le but admirable de ces pieuses recluses. Aussi, quel joyeux empressement, quel amour reconnaissant répondent toujours à l'appel du 24 août ! On dirait une volée d'oiseaux impatientes